

Réf: Dossier 368222

Avis de constitution

SOCIETE « ACADEMIE AGRICOLE KANBELEW DEMIN » en abrégé «  
2A.K.D »

Siège ABIDJAN, ADJAME PAILLET, Immeuble Camera  
près du garage, Lot 616, Ilot 70

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 27/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACADEMIE AGRICOLE KANBELEW  
DEMIN » en abrégé « 2A.K.D »

Objet : AGROPASTORAL, FORMATION ET ENCADREMENT  
EN AGRICULTURE, ACHAT ET VENTE de MATERIEL  
AGRICOLE, PRODUCTION ET TRANSFORMATION DE  
PRODUIT AGRICOLE, IMPORT - EXPORT.

Et, généralement, toutes opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,  
pouvant se rattacher directement ou indirectement à  
l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, ADJAME PAILLET, Immeuble Camera  
près du garage, Lot 616, Ilot 70

Dirigeant(s) M TOURE FERNAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13175 du 18/12/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78112/GTCA/RC/2024 du 18/12/2024

